

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-1286/5G/CG portant autorisation administrative d'exercer le commerce des boissons.

n° 69-1286/5G/CG

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
27 août 1969

Numéro JO
n° 18 du 10/09/1969

Date du numéro
10 septembre 1969

TEXTE INTÉGRAL

Dérogation est accordée à Mlle Marguerite Barozzi, de nationalité hellénique, autorisée à exercer le commerce des boissons alcooliques vente en gros et au détail des boissons exclusivement à emporter — au magasin dénommé Etablissements B. Barozzi, sis rue d'Ethiopie à Djibouti. L'octroi d'une licence de 83classe est autorisée à Mlle Margnerite Barozzi.